

Colloque La ville sous cloche ? Densification, Zéro Artificialisation Nette et Patrimoines Culturels

29 & 30 mai 2024

Les **29 et 30 mai 2024** se tiendra le colloque "La ville sous cloche ? Densification, Zéro Artificialisation Nette et Patrimoines Culturels" à Angers. Cette manifestation a lieu dans le cadre de la 6ème édition des journées "Droit et gouvernance du patrimoine architectural et paysager", mais également dans le cadre de la chaire EARTH. (lien vers le site web de la chaire EARTH).

Le colloque est organisé par le Centre Jean Bodin de l'Université d'Angers et l'UMR CNRS - Géographie-cités de l'Université Paris Cité, avec le soutien du GRIDAUH (Groupement de Recherche sur les Institutions et le Droit de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Habitat). Il est placé sous la direction scientifique d'Arnaud de Lajartre, Maître de conférences en droit public à l'Université d'Angers et Mathieu Gigot, Maître de conférences en aménagement et urbanisme à l'Université Paris Cité.

Appel à communications

Arnaud de Lajartre, Mathieu Gigot et l'ensemble du comité scientifique de "La ville sous cloche" vous invitent à répondre à leur appel à communications.

Télécharger l'appel à communications

Pour toute question, nous vous invitons à écrire à :

Arnaud de Lajartre: arnaud.delajartre@univ-angers.fr

Mathieu Gigot: mathieu.gigot@u-paris.fr

Coordonnées

Université d'Angers Angers

Liens utiles

Plus d'infos sur villesouscloche.sciencesconf.org